



## COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

28 octobre 2024

**Membres Présents :** ALLAIN Jean-Baptiste – BUNS Nicolas – COSSON Pascal – ESNAULT Didier – HOMO Daniel – LE HEGARAT Jérôme – SPREUX Ludovic

**Absents excusés :** COLLOBERT Jean-Luc – HERY Marie – MOREL Hubert – RICHARD Emmanuel

- **Tour de table de présentation des nouveaux membres de la commission**
- **Tour d'actualité des dossiers précédemment évoqués en Comité de Direction (faute de commission composée)**
  
- **Championnats U14**
  - ➔ La commission prend note des classements de la phase de brassage et constate que les matchs qui ne se sont pas déroulés n'ont pas d'incidence sur les classements (niveau 2 Poule F).
  - ➔ Volonté de la commission de réformer les appellations « D1 élite » et « D1 excellence » pour plus de clarté et de visibilité pour les clubs : nouvelles appellations pour les championnats dès la phase de classement qui démarre après les vacances de la Toussaint (D1 – D2 – D3).
  - ➔ La commission décide de modifier le tableau des accessions et des descentes en vue de créer une D1 à 7 équipes (1 montée supplémentaire).
  - ➔ La commission valide la composition des nouveaux groupes de championnat U14 (43 équipes) :
    - Un groupe de D1 à 7 équipes
    - Deux groupes de D2 à 6 équipes (12 équipes au total)
    - Quatre groupes de D3 à 6 équipes (24 équipes au total)

**Championnat D1 :** LANNION FC – GUINGAMP EA 1 – PENVENAN JA – ST BRIEUC STADE – DINAN-LEHON FC – PLEUDIHEN STADE 1 – BEGARD CS

**Championnat D2 :**

- **Poule A :** LANGUEUX US – ST BRIEUC COBSP – LANVOLLON JS – ROSTRENEN FC – ST AGATHON ES – LOUARGAT US
- **Poule B :** PLOUFRAGAN FC 1 – LOUDEAC OSC – QUESOY US – PORDIC BINIC FC – LAMBALLE FC – GINGLIN CESSON AS

**Championnat D3 :**

- **Poule A :** PAIMPOL STADE - GJ LEGUER –LEZARDRIEUX USTLP – PONTRIEUX ENTENTE TRIEUX FC – GRACES AS – GUINGAMP EA 2



- **Poule B** : PLOUMAGOAR RC – PLELO AS – GRACES AS – GJ SUD GOELO – TREMUSON AS – ST BRIEUC FO
- **Poule C** :UZEL MERLEAC AS – PLAINTTEL SPORTS – ST BRANDAN QUINTIN FC – GJ PELEM – PLOUFRAGAN FC 2 – GOUESSANT FOOT CAMP
- **Poule D** : PLANCOET ARGUENON FC – TRELIVAN AS – PLEUDIHEN STADE 2 – GJ BROONS LANRELAS – LANVALLAY US – BREHAND EVRON FC.

- **Pyramides des compétitions : créer une « pyramide type »**

Les membres de commission échantent et valident le principe de la pyramide des compétitions départementales vers quoi il faut tendre à la fin de saison sportive 2024-2025, pour une application en septembre 2025, à savoir (pour chaque catégorie) :

- 1 groupe de D1 à 10 équipes (10 équipes au total)
- 2 groupes de D2 à 10 équipes (20 équipes au total)
- X groupes de D3 à X équipes (en fonction des équipes engagées).

L'objectif est d'avoir une vraie forme de pyramide des compétitions et d'avoir des équipes plus fortes pour accéder au niveau régional.

La commission souhaite mettre en place la nouvelle pyramide des compétitions de District la saison prochaine car la saison est déjà lancée et les championnats déjà entamés, afin de respecter l'équité sportive.

Une information sera faite sur cette proposition auprès des clubs début décembre, avant le début de la seconde phase (janvier-mai 2025).

#### **FORFAITS OCCASIONNELS :**

- **Journée du 28/09/2024 :**

U17 D2 : Entente Vallées – Broons Lanrelas bat CS Merdrignac 2 par forfait

- **Journée du 19/10/2024 :**

U14 Niveau 2 : Lamballe bat Stade Pleudihennais 2 par forfait

U17 D2 : Ploumagoar bat GJ Armor St Agathon 2 par forfait

#### **COURRIERS/MAILS CLUBS :**

- **Demande du GJ PLEMET DU LIE d'engager une équipe en coupe départementale U14**, sans avoir d'équipe inscrite en championnat : refus de la commission. Article 2-2 du règlement des coupes départementales jeunes. Les membres de la commission indiquent aussi la volonté de ne pas créer un précédent, car beaucoup de clubs pourraient potentiellement être concernés.



**- Courrier de la JS LANVOLLON : demande de report de match en U17 D1 pour la date de 30/11 pour cause de voyage scolaire.**

Les membres échantent sur cette problématique et valident la règle d'accepter le report à plusieurs conditions :

- Demande à faire au moins 30 jours avant la date du match ;
- La demande du club doit être accompagnée d'un justificatif de l'établissement scolaire ;
- Au minimum 3 joueurs doivent être concernés pour que la commission valide la demande de report.

Au regard de ces éléments, la commission accède à la demande de la JS LANVOLLON et valide le report au 23/11/24 (journée de coupe). Ces matchs de coupe seront décalés à la première date libre (21/12/24 ou /18/01/25) étant donné que le championnat est prioritaire sur la coupe et que le District doit transmettre la liste des équipes qui accèdent en U17 R2 deuxième phase, pour fin décembre. Cependant, la commission rappelle la règle des joueurs qui ne pourront jouer avec l'équipe 2 des U17 de la JS LANVOLLON à cette date du 30/11 pour ceux qui auront joué le match précédent.

*La date de la prochaine commission est fixée au lundi 2 décembre 2024 à 18h00 :*

*Coupes départementales Jeunes – prévisions championnats seconde phase – modifications des règlements et des règles de montées/descentes*

*(Sans présager des dossiers qui pourraient amener une réunion anticipée)*

**FMI : la commission rappelle qu'il est obligatoire d'utiliser la FMI (article 62, Section 1, chapitre 3 des règlements LBF). En cas de problème établir une feuille de match papier à transmettre au secrétariat du district sous 48 h.**

Le vice-président « jeunes »,  
Jean-Baptiste ALLAIN

***Rappel : les décisions de la commission des compétitions jeunes sont susceptibles d'Appel devant la commission d'Appel du district selon les conditions et formes et de délais prévus aux articles 97 et 98 des règlements de la LBF.***

# District de Football des Côtes d'Armor

## Championnats Jeunes Phase 2

### Saison 2024/2025



#### U14 District 1

- 1<sup>er</sup> ---> montée en R1
- 2<sup>ème</sup> ---> montée en R1
- 3<sup>ème</sup> ---> montée en R2
- 4<sup>ème</sup> ---> montée en R2
- 5<sup>ème</sup> ---> montée en R2
- 6<sup>ème</sup> ---> montée en R2
- 7<sup>ème</sup> ---> montée en R2

#### U14 District 2

##### Poule A :

- 1<sup>er</sup> ---> montée en R2
- 2<sup>ème</sup> ---> montée en D1
- 3<sup>ème</sup> ---> montée en D1
- 4<sup>ème</sup> ---> montée en D1
- 5<sup>ème</sup> ---> maintien en D2
- 6<sup>ème</sup> ---> maintien en D2

##### Poule B :

- 1<sup>er</sup> ---> montée en R2
- 2<sup>ème</sup> ---> montée en D1
- 3<sup>ème</sup> ---> montée en D1
- 4<sup>ème</sup> ---> montée en D1
- 5<sup>ème</sup> ---> maintien en D2
- 6<sup>ème</sup> ---> maintien en D2

<b>U14 District 3</b>	
<p><b>Poule A :</b></p> <p>1<sup>er</sup> ---&gt; montée en D1  2<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  3<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  4<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  5<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  6<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2</p>	<p><b>Poule B :</b></p> <p>1<sup>er</sup> ---&gt; montée en D1  2<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  3<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  4<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  5<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  6<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2</p>
<p><b>Poule C :</b></p> <p>1<sup>er</sup> ---&gt; montée en D1  2<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  3<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  4<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  5<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  6<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2</p>	<p><b>Poule D :</b></p> <p>1<sup>er</sup> ---&gt; montée en D1  2<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  3<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  4<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  5<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2  6<sup>ème</sup> ---&gt; montée en D2</p>

**A l'issue de cette phase de classement, les équipes seront réparties comme suit pour la seconde phase (de janvier à mai 2025) – 43 équipes :**

- **2 équipes joueront en championnats Ligue R1**
- **7 équipes joueront en championnats Ligue R2**
- **Un groupe de D1 à 10 équipes**
- **Trois groupes de D2 à 8 équipes (24 équipes au total)**